



Parcours Biochimie et biologie moléculaire

Licence Sciences de la vie - Ancienne formation - L2 et L3



Composante
UFR Sciences
Vie Terre
Environnement

Présentation

Objectifs

Le parcours **BBM** (Biochimie Biologie Moléculaire), prépare les étudiant(e)s à de nombreux Masters au niveau national mais également les masters "recherche" ou "professionnels" de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté permettant notamment une forte intégration de ces étudiant(e)s au sein des laboratoires de recherche publique et industriels de la région (Inserm U1231, CNRS-INRA, CHU, ...) ou nationaux (Institut Pasteur, Pierre et Marie Curie, CEA, ...).

Organisation

Contrôle des connaissances

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études voté chaque année et mis en ligne sur le site internet de l'Université.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont prévues en Contrôle Terminal (CT) et Contrôle Continu (CC) :

Sans précision supplémentaire, les CT correspondent à une évaluation écrite et/ou orale selon les années et les enseignants responsables des sujets. Le CC n'est pas

rattrapé en 2ème session et les notes de CC de la première session sont en conséquence conservées.

En cas de redoublement ou d'étalement des enseignements sur plusieurs années, la conservation des notes de CC $\geq 12/20$ dans les matières, UE, semestres non validés est automatique. Les étudiants ont la possibilité de renoncer à cette conservation, par écrit, dans le mois qui suit la rentrée de la filière. Au-delà, aucune demande ne sera recevable.

En cas de renonciation dûment reçue, seule la nouvelle note sera conservée (écrasement). Il ne sera pas possible de retenir la meilleure des deux notes.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont uniquement prévues en Contrôle Continu :

Le Contrôle Continu Intégral (CCI) comprend plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Le CCI inclut une évaluation supplémentaire et facultative de seconde chance dont la note se substitue à la note du CCI initial correspondant et est prise en compte dans la moyenne du CCI.

Le contrôle continu non intégral (CC) comprend également plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Après la tenue du jury, une session de rattrapage est proposée aux étudiant.e.s avec une moyenne inférieure à 10 au contrôle continu non intégral de l'UE ou matière prenant la forme d'une nouvelle évaluation pour laquelle la note obtenue se substitue à la moyenne des notes du contrôle continu initial concerné .



ABSENCE AUX ENSEIGNEMENTS : L'assiduité est obligatoire. Toute absence en cours, cours intégrés, TD, TP, séquence d'observation ou mise en situation professionnelle doit être signalée le plus rapidement possible et justifiée auprès de l'enseignant responsable et du secrétariat pédagogique dans un délai de deux jours ouvrables à compter de son retour.

ABSENCE AUX EVALUATIONS :

Les absences aux examens ont les conséquences suivantes :

- Absence justifiée lors d'un contrôle continu : L'équipe pédagogique proposera une solution de rattrapage ou de compensation en cas d'absence justifiée.
- Absence justifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance (impossibilité de valider l'année de formation)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement évaluée est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable ; c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Règles de compensation adoptées à l'UFR SVTE (sous réserve de validation en conseil d'Administration de l'uB) :

COMPENSATION (sous réserve de validation en Conseil d'Administration de l'uB) : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE (Unités d'Enseignement) pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

COMPENSATION des matières au sein d'une même UE

COMPENSATION des UE au sein d'un même semestre

NON COMPENSATION des semestres entre eux

<https://ufr-svte.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/SCOL-SVTE-2021-2022-Referentiel-des-Etudes.pdf>



Programme

Licence 2 Biochimie-Biologie-Physiologie (BBP) rentrée 2024

semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Microbiologie et Physiologie végétale	UE						6
UE1 microbiologie	Matière		14h	4h	6h		3
UE1 physiologie végétale	Matière		18h	3h	11h		3
UE2 Biochimie métabolique et Bases de l'immunologie	UE						6
UE2 Biochimie métabolique	Matière		18h	10h	4h		3
UE2 bases de l'immunologie	Matière		15h	6h	4h		3
UE3 Biologie cellulaire et Génétique	UE						6
UE3 biologie cellulaire	Matière		9h	12h	7h		3
UE3 génétique	Matière		10h	12h	7h		3
UE4 chimie organique, anglais, PPE	UE						6
UE4 chimie organique	Matière		14h	10h	14h		4,5
UE5 anglais	Matière			12h			1
UE4 PPE (Projet Personnel Encadré)	Matière			6h			0,5
UE5 Diversité du règne animal, math2	UE						6
UE5 diversité du règne animal	Matière		22h	6h	18h		5
UE5 maths 2	Matière			12h			1
UE5 stage supplémentaire	Matière						0
UE5 Langue vivante 2	Matière						0

semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 anglais et options	UE						6
UE6 anglais	Matière			12h			1
UE6 option microbiologie et applications biotechnologiques	Matière		18h	10h	16h		5
UE6 option Préparation aux formations professionnelles	Matière			44h			5
UE6 option sport	Matière			44h			5
UE6 CYPI option stage	Matière			44h			5
UE7 Physiologie animale Thermodynamique	UE						6
UE7 Physiologie nerveuse et musculaire	Matière		22h	2h	12h		3
UE7 Physiologie Digestive	Matière		6h	2h	4h		1,5
UE7 Thermodynamique	Matière		6h	6h			1,5
UE8 Biologie du développement et Biophysique	UE						6
UE8 biologie du développement	Matière		23h	9h	12h		4,5



UE8 Biophysique	Matière	6h	8h			1,5
UE9 Ecologie et biogéographie	UE	30h	6h	16h		6
UE10 Techniques en biochimie et biologie moléculaire et Chimie organique	UE					6
UE10 Techniques en biochimie et biologie moléculaire	Matière		12h	20h		3
UE10 Chimie organique polyfonctionnelle	Matière	12h	16h			3
UE11 options facultatives LV2 et Stage	UE					0
UE11 Stage supplémentaire	Matière					0
UE11 Langue vivante 2	Matière					0

Licence 3 Biochimie Biologie Moléculaire (BBM) rentrée 2024

semestre 5

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Structure – Fonction des protéines	UE		24h	12h	15h		6
UE2 régulations métaboliques	UE		26h	12h	15h		6
UE3 Immunologie et Biostatistiques	UE						3
UE3 Immunologie Cellulaire et Moléculaire	Matière		12h	10h	8h		3
UE3 biostatistiques	Matière		8h	6h	6h		3
UE4 Structure, synthèse et analyse de biomolécules	UE		26h	14h	6h		6
UE5 Génétique Module Optionnel (GG, HPI ou MIC) et Anglais	UE						6
UE5 génétique génomique	Matière		10h	18h	12h		4,5
UE5 Homéostasie et physiologie Intégrative	Matière		24h	10h	8h		4,5
UE5 microbiologie	Matière		24h	4h	12h		4,5
UE5 anglais	Matière			18h			1,5
UE5 LV2 facultatif	Matière						0
UE2 stage facultatif	Matière						0

semestre 6

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 Biologie Moléculaire et Base du Génie Biomoléculaire	UE		32h	14h	16h		6
UE 7 Enzymologie et Bioinformatique	UE						6
UE7 enzymologie	Matière		16h	10h	16h		3
UE7 bioinformatique	Matière		8h	10h	12h		3
UE8 Base de la Pharmacologie Moléculaire	UE		25h	10h	15h		6
UE9 option immunologie ou biotechnologies vertes	UE						6
UE9 option immunologie santé	Matière		26h	10h	14h		6
UE9 option Biotechnologies Vertes	Matière		16h	8h	16h		6



UE10 préprofessionnalisation et anglais	UE		6
UE10 anglais	Matière	18h	1,5
UE10 préprofessionnalisation	Matière	24h	4
UE10 LV2 facultatif	Matière		0
Stage facultatif	Matière		0
UE11 options facultatives LV2 et Stage	UE		0
UE11 Stage supplémentaire	Matière		0
UE 11 Langue vivante 2	Matière		0